

**Contact Presse Capgemini :**

*Hélène Delannet*

Tel: + 33 1 49 67 31 25

E-mail: [helene.delannet@capgemini.com](mailto:helene.delannet@capgemini.com)

## **Capgemini signe un nouvel accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la parentalité et l'équilibre des temps de vie**

Paris, le 9 juillet 2015 - [Capgemini](#), l'un des leaders mondiaux du conseil, des services informatiques et de l'infogérance, a conclu un deuxième accord triennal avec les organisations syndicales représentatives. Cet accord a pour objectif de renforcer l'engagement de Capgemini sur les trois axes clés que sont le recrutement, le parcours professionnel et la parentalité.

### **Trois leviers principaux pour renforcer l'égalité professionnelle**

C'est tout d'abord sur le terrain du recrutement que l'égalité professionnelle se joue. Capgemini se donne en conséquence pour objectif d'atteindre une cible annuelle de recrutement d'ingénieures qui soit au minimum supérieure de 5 à 10% au taux moyen d'étudiantes présentes au sein des écoles et cursus universitaires spécialisés en informatique. Il s'agit donc de valoriser les métiers et parcours professionnels que l'on trouve au sein du Groupe, pour attirer les étudiantes, qui représentaient, en 2012, seuls 17,3% des élèves inscrits en cycle ingénieur<sup>1</sup>.

Les efforts vont par ailleurs porter sur les collaborateurs eux-mêmes, dans une dynamique de valorisation des parcours au féminin. Capgemini va mettre en œuvre des campagnes de communication interne régulières pour lutter contre les stéréotypes liés au genre, proposer des ateliers de formation pour aider les femmes à mieux gérer leur carrière et leur vie personnelle, et s'appuyer sur un programme dédié, Women@Capgemini, permettant de renforcer la représentativité des métiers de l'entreprise et leur attractivité auprès des femmes issues de formation techniques et/ou ingénieures.

Enfin, ces dernières bénéficieront d'une valorisation individuelle sur le plan hiérarchique et salarial. L'accord prévoit en effet de promouvoir davantage de femmes lors des évaluations annuelles, mais aussi de débloquer un budget de 1,5 million d'euros sur trois ans pour compenser les écarts salariaux entre les hommes et les femmes travaillant au sein de l'entreprise.

---

<sup>1</sup> D'après [l'Observatoire annuel de la Fédération des Ingénieurs et Scientifiques de France](#) (édition 2014)

### **Mesures pour faciliter la parentalité et l'équilibre des temps de vie**

Afin de promouvoir la parentalité pour tous, les jeunes pères peuvent d'ores et déjà bénéficier d'un congé de paternité renforcé, leur permettant de percevoir un complément de salaire aux indemnités journalières de sécurité sociale (IJSS) afin de d'obtenir 100% de leur salaire de base, sous réserve d'une ancienneté minimale de deux ans. D'autres mesures viennent soutenir l'équilibre des temps de vie, telles que la mise en place d'un temps partiel à 90% aménagé en fonction des périodes scolaires, la mise en place d'une garde d'urgence occasionnelle pour les enfants non scolarisés, ou encore l'obtention de trois jours rémunérés en cas d'hospitalisation d'un enfant de moins de 18 ans. Autre mesure prévue : le développement d'un panel de services à la personne « CESU Naissance » pour toute naissance ou adoption entre 2015 et 2017. Enfin, afin de compenser le coût engendré par les formations nécessitant la mise en place d'une garde d'enfant, Capgemini attribuera des « CESU Formation » d'un montant de 40 € par jour pour tous les salariés concernés, dans la limite de cinq jours par an.

Pour Bruno Dumas, Directeur des Affaires Sociales pour Capgemini en France : *« L'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes représente un combat de longue haleine dans notre secteur. Chez Capgemini, nous avons engagé un travail de fond sur ce sujet en 2011 et nous avons bien l'intention, avec ce nouvel accord, à la fois de renforcer l'attractivité de nos métiers, qui n'ont rien de spécifiquement masculin, mais aussi de combattre les stéréotypes pour faire avancer les mentalités et les représentations autour de la parentalité : les ingénieurs et les ingénieures ne doivent pas choisir entre faire carrière ou fonder une famille ».*

### **A propos de Capgemini**

Fort de plus de 145 000 collaborateurs et présent dans plus de 40 pays, Capgemini est l'un des leaders mondiaux du conseil, des services informatiques et de l'infogérance. Le Groupe a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 10,573 milliards d'euros. Avec ses clients, Capgemini conçoit et met en œuvre les solutions business et technologiques qui correspondent à leurs besoins et leur apporte les résultats auxquels ils aspirent. Profondément multiculturel, Capgemini revendique un style de travail qui lui est propre, la « [Collaborative Business Experience™](#) », et s'appuie sur un mode de production mondialisé, le « [Rightshore®](#) ».

Plus d'informations sur : <http://www.fr.capgemini.com/>

*Rightshore® est une marque du groupe Capgemini*